

charmante attribuée à Carpeaux ; deux lots de volumes provenant des anciennes bibliothèques du Château. Enfin une lettre de la reine Christine de Suède, par laquelle la souveraine certifie que le S<sup>r</sup> de Lombardie, grand escuyer des Gardes du Roy, attaché à sa personne, l'a bien fidèlement servie pendant son passage en France, depuis Dijon jusqu'à Compiègne. Cette lettre datée de Senlis, le 24 septembre 1656, est particulièrement précieuse, car les autographes de la reine Christine sont rarissimes.

— M. HÉMERY a continué la lecture de son étude sur les seigneurs de Monchy. Il nous a parlé du successeur du Maréchal d'Humières, Louis François d'Aumont qui avait épousé en 1690, Julie de Crevant, dernière fille du Maréchal.

---

### Séance du 18 Février 1943

---

Présidence de M. TENAILLON, président.

En ouvrant la séance, le Président fait part de la mort de notre collègue, M. Langlois-Meurine, sénateur de l'Oise, et adresse un hommage ému à sa mémoire. Cette réunion, entièrement consacrée à l'étude du folklore régional de l'Oise, avait amené un nombreux auditoire.

M. le Président présente le conférencier, M. G. H. Rivière, conservateur du Musée national des Arts et Traditions populaires, professeur à l'École du Louvre, et salue ensuite les personnalités présentes : M. Boullenger, adjoint, représentant M. le Maire de Compiègne, le chanoine Delvigne, archiprêtre, le chanoine Baudoux, curé de Saint-Antoine de Compiègne, MM. Besse, président de la Chambre de Commerce de l'Oise, Baudoux, maire de Noyon et président de la Société historique et archéologique de cette ville, Roger Lecotté, secrétaire général de la Fédération folklorique d'Île de France, Caron, inspecteur primaire, Langlois, principal du Collège de Compiègne, Hutin, président du Syndicat d'initiative, les représentants des Sociétés historiques de Noyon, de Senlis et de Clermont et les membres du Clergé et de l'Enseignement présents dans la salle.

M. RIVIÈRE prend le premier la parole sur notre folklore. Il évoque tout d'abord la ferme de son arrière-grand-père, à Fresnoy-Vaux, canton de Maignelay, il y a un siècle ; il nous la dépeint avec ses bâtiments couverts de chaume, son mobilier rustique et son outillage rudimentaire ; puis il raconte quelles étaient les mœurs, les coutumes et les distractions des cultivateurs à cette époque.

Partant de là, le conférencier montre ce qui reste de la survivance du passé et ce que le temps a fait disparaître, faisant remarquer qu'il y a moins de différence entre la vie et les coutumes de son aïeul et celles des lointains ancêtres des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, qu'avec celles des cultivateurs d'aujourd'hui.

Définissant ensuite le folklore, M. Rivière fait observer que l'étymologie de ce mot n'est peut-être pas très exacte puisqu'elle signifie « science des peuples » alors que c'est la survie des différentes formes de la civilisation matérielle, sociale et spirituelle.

*Matérielle* : la maison, le mobilier, les outils et ustensiles, le costume.

*Traditions sociales* : jeux, littérature, chants et arts populaires.

*Traditions spirituelles* : cérémonies familiales, religieuses et de la communauté villageoise.

Ce vaste domaine constitue une véritable science pour l'étude de laquelle notre confrère fait appel aux sociétés savantes, aux chercheurs et spécialement aux curés de campagne et aux instituteurs particulièrement bien placés pour préserver de l'oubli les traditions du passé qu'il est encore possible de retrouver et recueillir les objets anciens pour nos musées.

Le Président remercie M. Rivière de sa très intéressante conférence, écoutée avec la plus grande attention et un vif plaisir ; il l'assure que son appel sera entendu à Compiègne.

M. TENAILLON parle ensuite d'une vieille coutume folklorique : « les feux de la Saint-Jean » répandue dans tous les pays, mais qui a été particulièrement pratiquée dans la région d'Amiens où était vénéré le chef de saint Jean-Baptiste.

Cette très antique cérémonie commémorait anciennement le solstice d'été et se rattachait au culte solaire d'Apollon et de Mithra. Christianisée, elle fête, par le feu, saint Jean-Baptiste, annonciateur de la lumière qu'est le Christ.

Notre collègue nous décrit la préparation et le cérémonial de ces feux dont se souviennent encore les personnes âgées. Leur survivance peut se retrouver dans les feux qui, dans la nuit du 23 juin, sont allumés à Saint-Jean-aux-Bois par les Scouts de France et qui attiraient, jusqu'à ces dernières années, un public très nombreux. Il serait à souhaiter que l'ancien rite soit repris par le clergé pour la bénédiction des bûchers qui ne seraient plus alors de simples feux de camp, mais les vieux et traditionnels feux de la Saint-Jean.

Pour terminer, le conférencier lit « une ronde des brandons » qu'il a trouvée dans ces collections, mais dont malheureusement il n'a pas la musique.